



Informations pratiques

Niveaux préparés et pratiqués par la section :

- Plongée scaphandre : niveaux 1,2,3, PA12/PA40, PE40.
- Autres : Nitrox, Qualification vêtement sec, RIFAP.
- Initiation : biologie sous-marine, apnée, photographie, plongée sportive en piscine.

Les séances pratiques : tous les jeudis de 21h00 à 22h15.

Les cours théoriques : mardi 20h00 à 22h00 et jeudi 19h30 à 20h30 (en fonction du planning).

Accès

Piscine Municipale

165, rue du Vieux Pont de Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt.

Fosse de Villeneuve la Garenne

119, boulevard Charles de Gaulle, 92390 Villeneuve la Garenne.
Le 2e lundi de chaque mois sur inscription

ACBB OMNISPORTS

Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket-Ball, Canoë-Kayak, Cyclisme & Cyclotourisme, Danses Sportives, Équitation, Escrime, Esport, Fitness & Yoga, Football, Gymnastique, Handball, Hockey, Judo & D.A, Karaté, Musculation Wellness, Natation, Pêches Sportives, Pétanque, Plongée sous-marine, Poney, Rugby, Savate - Boxe Française, Semi-Marathon, Sport Boules, Tennis de Table, Tir à l'arc, Triathlon, Volley-Ball.



80 Rue du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 41 10 25 30 - Email : club@acbb.fr

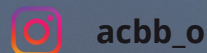
www.acbb.fr

PLONGÉE SOUS-MARINE



A PARTIR DE 16 ANS

**ATHLÉTIC CLUB BOULOGNE-BILLANCOURT
2025-2026**



PLONGÉE SOUS-MARINE



Pratique Sportive

La section contribue au respect des lois et règlements ayant pour objet la conservation de la faune, de la flore et des richesses sous-marines.

Tous les documents vous permettant de compléter votre inscription sont téléchargeables sur le site internet : www.acbb-plongee.org

Le dossier d'inscription complet conditionne l'accès aux bassins ainsi qu'aux sorties en milieu naturel.

Les inscriptions ont lieu tous les jeudis de septembre de 20h00 à 21h00 à la piscine de Boulogne-Billancourt.

- La photocopie recto-verso de la carte CMAS ou d'un diplôme équivalent attestant du niveau actuel de plongée.
- La photocopie du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des activités subaquatiques, établi par médecin. Le modèle établi par la commission de la FFESSM est obligatoire.
- Un justificatif de domicile.
- Le règlement.
- Pour les mineurs (à partir de 16 ans) l'autorisation du ou des tuteurs légaux.

Contacts

 info@acbb-plongee.org

 www.acbb-plongee.org

Cotisation et paiement

	Bouloonnais	Non Bouloonnais
Cotisation*	272€	320€

*La cotisation comprend : l'inscription à l'ACBB, la licence fédérale, la mise à disposition du matériel, la séance hebdomadaire en piscine, les cours théoriques, la séance mensuelle en fosse (sur réservation et suivant disponibilité).

Informations importantes :

Pour régler la cotisation, chèques et espèces sont acceptés.

Les chèques ANCV, ANCV Connect, Labaz, Pass+, Coupon Sport sont aussi acceptés.

Le club accepte le paiement en 3 chèques qui seront encaissés en octobre, novembre et décembre 2025.

La section ne s'engage à aucun remboursement de cotisation en cours d'année.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Reprise

Le jeudi 4 septembre 2025.